

## TEMPS COMMUNS

### Atelier découverte (9h) : Commedia dell'Arte

Vous permettra de chausser les demi-masques de la Commedia dell'Arte et d'en aborder les traits de caractères des personnages typiques : Zanni ,Arlequin, Pantalone, Polichinelle, Brighella, Capitan, Dottore ...

### Informations administratives / Sorties

Le reste du temps est réparti entre les thèmes suivants :

- Communication (relation presse – publicité), droits d'auteurs (SACD), financements, subventions, le théâtre à la FSCF, échanges, documentation, bilans, etc.  
A noter : de la documentation ainsi que des bibliographies sont mises à la disposition des stagiaires.
- Les soirées sont organisées en fonction du lieu de stage (sortie théâtrale, visite du terroir, atelier marionnettes, etc.)

Le stagiaire est libre d'apporter des textes, DVD ou encore photos de son travail. Les formations sont aussi un lieu d'échanges où chacun peut partager des expériences et le plaisir du théâtre.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Les formations fédérales sont proposées avec ou sans hébergement.**

### Dates

Les formations débutent le dimanche 20 août 2017 à partir de 14h30 et se terminent le samedi 26 août 2017 à 15h00.

### Tarifs

**Licenciés FSCF** : 590 € pension complète  
(450 € sans hébergement – repas compris)

**Non licenciés FSCF** : 840 € pension complète  
(640 € sans hébergement – repas compris)

### Inscription

L'inscription sera prise en compte dès réception du règlement, **au plus tard le 7 juillet 2017** (inscription en ligne sur le site [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)).

Le stagiaire doit joindre une courte présentation de son expérience théâtrale et préciser un point particulier qu'il souhaite voir abordé.

### Hébergement (chambre double) / restauration sur place

Les stagiaires sont tenus de prendre leurs repas en commun et de participer aux soirées prévues (toutes formules confondues).



Fédération Sportive et Culturelle de France  
22 rue Oberkampf ■ 75011 PARIS  
T +33 (0) 1 43 38 50 57 ■ F +33 (0) 1 43 14 06 65  
[fscf@fscf.asso.fr](mailto:fscf@fscf.asso.fr) ■ [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)

Rejoignez-nous sur



[/laFSCF](https://www.facebook.com/laFSCF)

[@LA\\_FSCF](https://twitter.com/LA_FSCF)

# FORMATIONS FÉDÉRALES FSCF

Pour s'inscrire à une formation fédérales FSCF, compléter et retourner le formulaire d'inscription en téléchargement sur le site [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr), rubrique « formations fédérales ».

Pour plus de renseignements, contacter le service des activités et formations fédérales :  
[pauline.tardiveau@fscf.asso.fr](mailto:pauline.tardiveau@fscf.asso.fr)  
T. 01 43 38 65 70



**Animateur Fédéral**

**THÉÂTRE**

**DATES** : 20 AOÛT AU 26 AOÛT 2017

**LIEU** : ASSOCIATION LA FRATERNELLE  
63250 VISCOMTAT

**FORMATION A L'ANIMATION THÉÂTRALE  
DIRECTION D'ACTEURS  
MISE EN SCENE ET DRAMATURGIE**





La Fédération Sportive et Culturelle de France propose trois stages de théâtre dans le cadre d'un cursus\* de formation d'animateur d'atelier théâtre : Formation à l'animation théâtrale (AF1 - première partie) – Formation à la direction d'acteurs (AF1 – deuxième partie) – Formation à la mise en scène et dramaturgie (AF2).

Ces formations sont accessibles à tous les acteurs du théâtre amateur âgés de 17 ans ayant une expérience théâtrale, porteur d'un projet d'atelier et d'animation ou qui sont déjà en situation d'animation.

Elles sont ouvertes à toutes personnes qui recherchent de nouveaux outils et qui ont besoin de structurer leur démarche ou simplement de se ressourcer.

A l'issue du cursus de formation, le Brevet d'Animateur d'Atelier Théâtre sera délivré au stagiaire. Chaque stage peut néanmoins être suivi indépendamment des autres formations, par ceux qui ne souhaitent pas s'inscrire dans le cursus.

\* Dépliant du cursus complet sur demande

## FORMATION D'ANIMATEUR FEDERAL NIVEAU 1 (AF1)

### FORMATION 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE ANIMER UN ATELIER THÉÂTRE

#### Formation et création d'histoire (24h)

Atelier de pratique où le stagiaire expérimente des exercices et se met en situation d'animation.

Pourquoi un atelier ? Quel projet ? Quel public ? Quel rythme ? Les différentes expériences, les difficultés rencontrées, etc.

#### Thèmes abordés :

La mise en disponibilité – la respiration – la voix – le rythme – la concentration et la mémorisation – l'espace – l'écoute – les sentiments et les émotions – la création d'histoires – la créativité et l'expression de l'imaginaire – la gestion des improvisations à partir de mots, d'objets, de gestes, de costumes ou accessoires, de musique – la structuration d'une séance – le travail sur le répertoire.

#### Gestion des groupes (24h)

L'animateur face au groupe, l'autorité, la dynamique, la gestion des conflits

### FORMATION 2<sup>ÈME</sup> PARTIE DIRECTION D'ACTEURS

#### Atelier pratique(24h)

#### Thèmes abordés :

Lecture – mise en espace – direction d'acteurs à partir de textes courts ou d'extraits – justification du choix – distribution des rôles – clarification du rôle du directeur d'acteur – comment amener les acteurs à être le plus juste possible. S'essayer sur une grande (5 personnes et plus) et une petite distribution (1 à 2 personnes).

**Chacun sera à son tour directeur d'acteurs et comédien.**



## FORMATION D'ANIMATEUR FEDERAL NIVEAU 2 (AF2)

### FORMATION MISE EN SCÈNE ET DRAMATURGIE

#### Atelier pratique (28h)

#### Thèmes abordés :

A partir d'une œuvre complète, travail à la table, étude dramaturgique, choix d'une scène et mise en scène de celle-ci en tenant compte de l'environnement social et historique de l'œuvre, de l'auteur.

Etude du projet dans sa globalité (projet scénographie, costume, musique, etc.).

L'œuvre sera envoyée au stagiaire avant le stage pour lecture.

**Chacun sera à son tour metteur en scène et comédien.**

A noter : Dans le cadre du cursus de formation, il est demandé aux stagiaires d'envoyer à la FSCF un compte-rendu d'expérience terrain, obligatoirement avec l'inscription au stage Mise en scène/Dramaturgie.

Un entretien individuel entre le stagiaire et l'intervenant permettra de le commenter au cours de ce stage. Si le compte rendu n'est pas remis dans les temps, le brevet ne peut être validé qu'à la session de 2018. (Dépliant du cursus complet sur demande).